

# VILLE DE SISTERON

# FISAC

## Le Fisac

Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) est rentré dans la phase 2.

Au total depuis de début de l'opération Sisteron aura acquis 4 cellules commerciales pour une valeur de 304 475€ en bénéficiant de 56 522€ de subvention. Cette action a permis de préserver l'activité commerciale rue mercerie et en bas de la rue droite en installant des artisans d'art.

Les actions FISAC avec la commune de Sisteron et l'APACS ont permis de prolonger l'attractivité du centre-ville et du marché par des opérations de fidélisation et de promotion pour les visiteurs.

## Rappel des aides directes du FISAC

Les aides directes aux entreprises permettent de soutenir financièrement les commerçants pour l'amélioration et la modernisation de leurs commerces.

En tranche 2, au niveau de l'investissement pour la modernisation des commerces 85 000€ de subventions ont été attribuées concernant 14 commerces pour un investissement global de 250 000€.

Au niveau de l'investissement pour la modernisation des commerces sur les deux tranches du FISAC ce sont 175 000€ de subventions qui ont été attribuées concernant 29 commerces de centre-ville pour un investissement global de 668 000€.

## Conclusion

Le FISAC en tranche 2, c'est 122 000€ de subvention pour un investissement de 420 000€, soit au total sur les deux tranches 220 000€ de subventions pour un investissement de plus de 880 000€ sur l'appareil commercial sisteronais de centre-ville.

Sisteron sort son épingle du jeu car alors que nous constatons une croissance forte du parc commerciale sur la zone de Sisteron nord, nous arrivons à maintenir et même améliorer l'appareil commercial de centre-ville. En effet, en décembre 2011, nous comptons 28 cellules commerciales vides soit 19% de l'appareil commercial sisteronais aujourd'hui on en compte 9 soit 6% sachant que la moyenne nationale est à 10%.





**MAIRIE DE SISTERON**  
Place de la République  
04200 SISTERON

**HORAIRES :**  
8h30-12h / 13h30-17h30  
- vendredi 17h